

Allocution prononcée en séance

**par le Président du Sénat, M. Gérard Larcher,
en l'honneur du Président de la République tunisienne,
S. Exc. M. Béji Caïd Essebsi,
- Mardi 7 avril 2015, 15 heures -**

Monsieur le Président de la République de Tunisie,
Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Chers collègues sénateurs,

C'est un immense honneur, Monsieur le Président, de vous accueillir aujourd'hui dans cette assemblée, alors que vous entamez votre visite d'État en France.

Le Sénat renoue à cette occasion le fil d'une tradition interrompue le 3 mars 1999, lorsque de cette tribune le Président de la République tchèque, M. Vaclav Havel, prenait la parole, presque dix ans après la Chute du Mur de Berlin.

À un Homme et un Peuple de liberté succèdent un Homme et un Peuple de liberté !

Jamais en revanche un Chef d'État venu du Sud de la Méditerranée n'a été accueilli dans cette enceinte : tous vos prédécesseurs Chefs d'État étaient européens. Vous êtes de ce fait le premier Chef d'État à la tête d'un pays appartenant au monde arabo-musulman à s'exprimer dans l'hémicycle du Sénat, siégeant en séance solennelle.

C'est dire, Monsieur le Président, si votre allocution revêt un caractère exceptionnel.

Votre présence ne doit rien au hasard. À travers vous, à travers votre pays, le Sénat rend hommage à la mobilisation du Peuple Tunisien qui a su se jouer des obstacles et réussir sa transition démocratique, en rejetant à la fois les dérives autoritaires et le péril des fondamentalismes.

La Constitution de la II^{ème} République tunisienne, adoptée le 27 janvier 2014, consacre un large spectre de droits fondamentaux, sans rien nier des valeurs traditionnelles. Texte unique dans le monde arabe, votre constitution pose sans

ambiguïté l'égalité entre les citoyennes et les citoyens devant la loi et condamne toute discrimination entre les femmes et les hommes. Je tiens ici à saluer le courage et la détermination des femmes de Tunisie : elles furent et demeurent parmi les gardiens les plus vigilants de la démocratie.

La constitution tunisienne a également ouvert la voie à une série d'élections, l'élection législative d'octobre 2014, l'élection présidentielle, qui s'est déroulée pour la première fois au suffrage universel direct et a donné lieu à votre victoire : c'était le 21 décembre dernier ! La communauté internationale dans son ensemble a salué la régularité et la transparence de ces scrutins. La transition politique de la Tunisie, qui aura duré quatre ans, s'est achevée au moment où votre présidence s'est ouverte.

Le rappel linéaire de ces étapes peut donner une impression de marche lente et continue vers la démocratie : ce serait oublier les débats, les tensions, le risque de réactions, le cadre régional, profondément instable, qui les ont accompagnées.

Ces chausse-trapes, dans lesquelles votre pays n'est pas tombé, font d'autant plus ressortir le sens des responsabilités de ses

dirigeants dans leur diversité. Vous avez été l'un des acteurs les plus engagés dans le succès de la transition. Vous étiez Premier ministre, et vous m'aviez rendu visite en mai 2011, ici au Sénat, lorsqu'il s'est agi d'élire l'Assemblée nationale constituante tunisienne en octobre 2011. Vous incarnez, par votre expérience de la vie politique, le lien entre la Tunisie d'aujourd'hui et les idéaux qui ont inspiré la construction de l'État tunisien moderne, après l'indépendance : le statut personnel, la place accordée à l'Islam dans la société, la conviction que le développement repose sur la généralisation de l'enseignement, une certaine conception de la Nation.

Il est probable que sans ce terreau fertile hérité du passé, la Tunisie n'aurait pas surmonté les quatre années de transition avec les mêmes résultats.

Monsieur le Président de la République,

En Tunisie, en France, mais aussi bien au-delà du pourtour méditerranéen ou de l'Europe, le terrorisme continue de frapper. C'était encore le cas, le 2 avril, au Kenya. La Tunisie et la France ont chacune payé, à quelques semaines d'intervalle, un lourd tribut au terrorisme. À Paris comme à Tunis, des familles

ont été endeuillées : permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour Yoav Hattab, dont la famille est de Tunis, tué lors de la prise d'otages de l'Hyper Cacher à Paris, le 9 janvier, et pour l'ensemble des victimes assassinées au Musée du Bardo à Tunis, le 18 mars dernier.

L'émotion collective a constitué une première réponse au terrorisme. Il y aura un « avant » et un « après » les marches de Paris et de Tunis des 11 janvier et 29 mars, qui se répondent, tel un écho, de part et d'autre de la Méditerranée : nous sommes tous des cibles potentielles, Français, Tunisiens, quelle que soit notre nationalité ; nous sommes tous des cibles potentielles, Juifs, Chrétiens, Musulmans, non croyants, quelle que soit notre conviction. Ce n'est pas faire preuve d'angélisme que de l'affirmer, mais faire face à la réalité : Daech et Al-Qaïda auront démontré, si cela était nécessaire, que leurs victimes n'ont ni nationalité, ni religion.

Bien évidemment, la réponse au terrorisme doit être sécuritaire : je sais que les autorités gouvernementales de nos deux pays travaillent en ce sens. Mais en Tunisie comme en France, des jeunes répondent à la tentation djihadiste et se radicalisent.

Il faut combattre la radicalisation et continuer à se mobiliser pour défendre les valeurs de la démocratie. Vous l'avez déclaré : « La Tunisie est un pays musulman, pas islamiste ».

Monsieur le Président de la République,

Le temps me paraît venu d'un partenariat qui soit plus ambitieux entre la France et la Tunisie, afin d'être à la hauteur des enjeux et de la confiance qui nous lie.

Le Sénat est prêt à accomplir sa part du chemin. Je l'ai évoqué avec vous, M. le Président Essebsi, je le répèterai au Président de l'Assemblée des représentants du peuple de Tunisie : en matière de décentralisation, en matière de coopération décentralisée, le Sénat français, assemblée des territoires, dispose d'une expertise spécifique dans les institutions de la République.

J'ai donc proposé que nous puissions travailler ensemble à un nouvel accord de coopération entre nos parlements.

Un partenariat plus ambitieux, aussi, est indispensable dans le domaine de l'économie : « Il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la vertu », comme vous l'avez dit, avec raison, citant Saint-Thomas d'Aquin. Je forme des vœux pour que votre visite permette de progresser sur les dossiers bilatéraux. Dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle, les sénateurs veilleront à ce qu'un juste équilibre soit maintenu en faveur de aides destinées au Sud de la Méditerranée, et donc à la Tunisie, dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

Notre partenariat doit être plus ambitieux, enfin, en matière d'éducation. La Tunisie et la France ont la Francophonie en partage, qui est porteuse de valeurs et d'une conception de la vie en société. Je sais les efforts que vous accomplissez pour maintenir la place du français dans le système éducatif. Je souhaite que nous puissions vous aider.

L'éducation est l'une des clefs d'une stratégie globale de réponse au terrorisme. Évitions les tracasseries administratives : les étudiants tunisiens sont les bienvenus en France. Renforçons notre coopération pour « élever dans les esprits les défenses de la paix », comme le proclame si justement le préambule de la Charte de l'Unesco.

Les sénateurs ici présents sont des amis de la Tunisie. Chacun d'entre eux, comme je le fais à cet instant, aura à cœur de porter un message de confiance à l'égard de votre pays. Je le dis à nos compatriotes : renoncer à un déplacement touristique prévu en Tunisie, c'est céder à la pression terroriste, qui n'a pas de frontière. C'est laisser le terrorisme envahir sa propre vie.

Monsieur le Président de la République,

À nouveau, soyez le bienvenu au Sénat de la République française, vous qui venez de l'autre rive de la Méditerranée, en voisin et en ami, porteur de valeurs qui nous sont proches et que nous comprenons.

Depuis l'Antiquité, la Méditerranée n'a jamais constitué un obstacle à nos échanges. Et nous avons tant de moments d'Histoire commune !

Vive la Tunisie ! Vive la France ! Vive l'amitié franco-tunisienne !